

Proposition présentée par les députés :

Mmes et MM. Stéphane Florey, Eric Bertinat, Christo Ivanov, Christina Meissner, Patrick Lussi, Bernhard Riedweg, Beatriz de Candolle, Jean Romain, Pierre Weiss, Charles Sellegger, Ivan Slatkine, Michel Ducret, Pierre Conne, Nathalie Schneuwly, Daniel Zaugg, Yvan Zweifel, Antoine Barde

Date de dépôt : 27 mai 2013

Proposition de motion

pour la modification urgente du pont Hans-Wilsdorf afin de permettre le croisement des bus et des camions

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le projet initial prévoyait le croisement de tous les types de véhicules ;
- que le plan directeur du réseau routier 2011-2014 place le pont Hans-Wilsdorf dans le réseau routier secondaire ;
- que le rétrécissement de la voirie destinée aux véhicules motorisés a été imposé dans le cadre de la procédure d'autorisation afin d'élargir celle destinée aux piétons et vélos ;
- que cette contrainte a pour seul but de péjorer la mobilité ;
- que cette mesure oblige les TPG à « bricoler » des horaires afin que les bus de la ligne 27 ne se retrouvent pas sur la passerelle au même moment ;
- que la Fondation Hans Wilsdorf n'est pas satisfaite du résultat et s'estime trompée ;
- que la Fondation Hans Wilsdorf reçoit des courriers de doléances de la population ;
- que l'ouvrage avait pour but d'offrir une pénétrante digne de ce nom en vue du développement du futur quartier Praille-Acacias-Vernet ;

invite le Conseil d'Etat

à ordonner en urgence l'élargissement de la voirie dévolue au trafic automobile du pont Hans-Wilsdorf afin de permettre le croisement des bus et des camions.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Fondation Hans Wilsdorf a très généreusement financé la construction du pont éponyme destiné à remplacer l'obsolète passerelle qui ne répondait plus aux besoins de la population en matière de mobilité et de sécurité. A l'origine, le pont Hans-Wilsdorf avait pour objectif de relier le centre-ville à sa future extension, le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV), tel un trait d'union entre les quartiers existants et le futur quartier.

Cédant aux pressions venant entre autres de diverses associations, la Direction générale de la mobilité a cautionné le rétrécissement de la voirie destinée aux véhicules motorisés afin d'élargir celle destinée aux piétons et vélos. Ce choix a entraîné des conséquences dommageables en termes de mobilité.

Ainsi, les TPG ne peuvent pas faire croiser deux de leurs véhicules sur le pont. Des horaires ont été établis pour que les bus ne se croisent plus sur le pont que l'on a voulu transformer en passerelle. En cas de retard d'un bus TPG, contact doit être pris avec l'autre bus venant en sens inverse pour éviter qu'ils ne se retrouvent bloqués au milieu du pont. Les pompiers doivent également prêter attention à cette problématique au volant de leurs véhicules lourds.

Pourtant, à en croire le plan directeur du réseau routier 2011-2014, le pont Hans-Wilsdorf est placé dans le réseau secondaire au même titre, par exemple, que la rue des Deux-Ponts. Selon la hiérarchie du réseau routier, les routes secondaires ont pour mission de relier les pôles principaux et secondaires et de desservir les différents secteurs de l'agglomération. Or, le traitement réservé au pont Hans-Wilsdorf ressemble plus à celui du réseau de quartier qu'à celui du réseau secondaire.

Du côté de la Fondation Hans Wilsdorf, on regrette que les aménagements effectués par la Ville de Genève ne permettent plus au pont de remplir sa fonction. Fâchée, la fondation envisage de remettre en question de futurs partenariats public-privé.

Pour ces raisons, la présente proposition de motion demande au Conseil d'Etat d'ordonner en urgence l'élargissement de la voirie dévolue au trafic automobile du pont Hans-Wilsdorf afin de permettre le croisement des bus et des camions.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.